



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
📠 03.22.95.16.81
@ : eboissier@lfhf.fff.fr

Saison 2025 / 2026

COMMISSION TECHNIQUE

DETECTION DES JEUNES U15 (JOUEURS NES EN 2011)
« 1 – RASSEMBLEMENT DEPARTEMENTAL »

LIEU : CONTY

STADE MUNICIPAL

Adresse : Rue Caroline Follet - CONTY

Surface de jeu : Pelouse naturelle

Mercredi 08 octobre 2025
De 14H à 16H30

HORAIRE RDV : 13H45

US CAMON	FAUQUET HUGO ATT HEBIB AMAYAS MIL LEMAIRE VICTOR MIL HEDIN GASPARD DC RODRIGUES PORTELA AMAEL LD SCHAMBERT DENEUX OSCAR EXC (Pôle espoirs Liévin) ZIEBA ANTHIME ATT DUVERGER SACHA LG AZMANI ADNANE ATT BELLANCOURT LUCAS DC (abs blessé) DETOEUF SACHA MIL DUPUIS TIMEO / GB PINOT NATHAN DC TARTARE CELIAN LG MERAHOUIMIA IBRAHIM LD MO AFANTROUSSE WASSIM DC LG ASORONA MOROLAOLUWA EXCDG D AMICO QUENTIN GB DETANG ENZO MDEF DEVIL BAPTISTE MO GASTON MELHOE ATT JACQUET FLORIAN MDEF (abs blessé) NAVETTE CLOVIS DC NORMAND VICTOR MDEF DECHILLY ILIAN GB (Pôle espoirs Liévin)
ESC LONGUEAU	BEDNARZ NOA GB JOUBINAUX ADEL ATT

	LESPINASSE CORENTIN MIL BORDEZ LOUKA DC PESET NOA <u>DIAWARA ILYES (GB)</u>
RC SALOUEL SALEUX	GRANDO CONNES PIERRE 29/04/11 DC <u>GUILLIER PILLON ARSENE 30/12/11 GB</u>
MONTDIDIER AC	<u>VENET VALENTIN / GB</u> LEFEBVRE ALBAN ATT EXC BAUQUET KEVIN DC
ALBERT USOAAS	GOSSET TIMOTHE MIL <u>FOURDINIER JOAO GB</u> <u>DITRICE MATHYS GB</u>
SC FLIXECOURT	KARAKAS GABRIEL EXCDG
FCPPA	BONGONGO ORTHY MG/MD LEGBA SIDJOGRADE ULRICH ATT ELIEZER HARRY DC <u>TOUMOUHI HAMZA GB</u> ISAMBART NOANNE MIL REZIGA ZACHARIA MIL DESSON LOUIS DC KONATE ALI ATT KASSAMA HILEL DC WATTIER SIMON LD
SC ABBEVILLE	BERTHE CHARLES LG <u>DUFOSSEZ SIMON GB</u> TARATTE JULIAN ATT STRAVIUS RIMBERT CURTIS MDEF MO
<u>ENCADREMENT</u>	BOISSIER EMMANUEL (CTD) – DEBEUGNY BASILE - DABONNEVILLE TEDDY – WALLON VALENTIN – MILICEVIC ALEXANDRE – CARON PASCAL – DUPUIS JULIAN. Spécifique GB : PETIT MARCEAU – MAIA DE SOUSA MIGUEL.

Destinataires : Clubs, Club accueil, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), N. Cauvin (Pt Commission Technique), P. Foure (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 – Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

80) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avvertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.